

En justice de paix

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **46 (1908)**

Heft 8

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-204863>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

s'en trouve encore pour le moins autant que de descendants vaudois des rois portugais ; ce n'est pas peu.

Donc, puisqu'on demande tant de « bonnes » gens, c'est qu'il s'en trouve. Ou bien alors ce sont les municipalités et particuliers qui sont trop exigeants ou trop naïfs ?...

Mais non, mais non, ce n'est pas cela. C'est tout simplement que le monde est meilleur qu'on ne le prétend et qu'il y a encore de bonnes gens, même « dessus » la terre.

Tout est de les trouver.

Ms.

Le bon moment. — La femme d'un député au Grand Conseil converse avec une de ses amies.

— Moi, vois-tu, dit-elle, je présente toujours à mon mari mes notes de couturière et de modiste pendant la session où on discute le budget.

— Pourquoi ?

— Pourquoi ?... Mais, tu es simple ; parce qu'il est alors habitué aux fortes sommes.

Aux romanciers. — Un romancier de notre connaissance se plaignait, l'autre jour, d'insomnies à son médecin.

— C'est probablement, dit celui-ci, que vous ne vous relisez pas assez.

Respect filial. — La femme d'un négociant citadin, qui est fille de paysans, dit à sa domestique, en l'envoyant au marché :

— Louise, vous achèterez deux ou trois douzaines de belles tomates. Mais ne les prenez pas vers ma mère.

Consultation. — Le docteur K^{'''}, fréquemment ennuyé par un client qui le payait fort mal, désirait s'en débarrasser.

— Cher docteur, lui dit ce dernier, figurez-vous que j'ai des boutons sur tout le corps.

— Moi aussi, interrompt le médecin, j'en ai même à ma culotte.

Une chemise, par pitié !

Les villes de Morges, de Rolle, de Nyon, et d'autres encore, avaient pour maîtres d'école, au XVIII^e siècle, des Français réfugiés, dont la condition était misérable à tous égards. Ils manquaient du strict nécessaire, et on les voit implorer, dans le style le plus pathétique, la pitié des baillis et des Conseils municipaux, pour ne pas mourir de faim. Voici la requête de l'un de ces malheureux :

FEUILLETON DU CONTEUR VAUDOIS

2

LES ECHOS DE L'HISTOIRE

Lettre du Colonel Laharpe au Comité de Réunion

du 13 Pluviose (6 février 1798)

FIN

PERMETTEZ-MOI, Citoyens, de vous adresser à ce sujet les questions suivantes :

1^o Avez-vous pris des mesures pour correspondre avec les Bâlois et les autres Suisses, déjà régénérés ou désirant de l'être ? Vous ne devez plus admettre de députés venant des Olygarchies ?

2^o Adoptez vous le langage, et la dignité de peuple indépendant et libre ? Jusqu'à présent il n'en a pas été ainsi.

3^o Avez vous pris possession des caisses publiques, des meubles et des immeubles appartenant aux républiques de Frib. et de Berne, aux patriciens de ces villes, et aux individus qui ont pris les armes contre la liberté ? Avez-vous songé aux approvisionnement ?

4^o Avez vous gardé comme otâges les patriciens qui étoient entre vos mains, et les habitants de l'Oberland qui viennent au milieu de vous, tandis que leurs frères ôsent s'armer pour vous subjuger ?

5^o Avez vous occupé les châteaux, et les passages qui rendent maîtres des villes de Berne et de Fribourg ?

A très Illustre et Généreux Seigneur Monseigneur le Bailly de Lausanne :

Plaise à vos bénignes grâces supporter l'incommodité d'un povre maître d'école, lequel par affliction de maladie et sueur journalière, par révérence parler, a eu la chemise pourrie en son corps, de sorte qu'il y a quatre semaines qu'il n'en a point vêtu, étant journellement mangé de la vermine, et endurant incessamment une rigoureuse affliction.

Contraint à cet effet recourir à vos grâces lui donner une chemise de votre superabondance en sa nécessité plus qu'insupportable. Ce faisant, il priera l'Eternel nostre Dieu qu'il vous conduise toujours par son esprit, accroissant avec vostre aage vostre grandeur et vertu.

Le suppliant priera Dieu pour la conservation de vos nobles Etats, grandeur et prospérité.

Lausanne, en 1668.

GEORGES DAILLY
de la ville de Metz en Lorraine.

En justice de paix. — Pourquoi ne payez-vous pas votre propriétaire ? demande le juge.

— Monsieur, je ne possède rien.

— Quand on n'a pas les moyens de payer son loyer, on achète une maison !...

Virement. — Mademoiselle X est une charmante blonde de dix-huit ans. Son père vient de mourir laissant un fonds de boulangerie d'un excellent rapport. Un garçon boulanger se sentit épris pour la jeune fille du sentiment le plus tendre, qui ne fut pas dédaigné. On allait signer le contrat. Le notaire expliqua alors devant les parents, les fiancés et les amis que le fonds de la boulangerie appartenait à la veuve, mère de la jeune fille, et que celle-ci n'avait provisoirement que ses cheveux blonds et ses dix-huit ans.

Un boulanger sait se tirer du pétrin, aussi notre jeune mitron ne se déconcerta pas. Inconstant à l'amour, mais fidèle à la boulangerie, il a épousé la veuve.

La boulangère a des écus.

Le rapatriement.

Un Vaudois que consume le mal du pays, à New-York, et qui n'a pas les moyens de traverser la « grande gouille », a demandé dernièrement à sa commune, dans la Broye, de bien

6^o Avez vous pensé à réclamer le tiers du trésor de Berne, le tiers des Magazins, Arsenaux ? Pensez vous à prendre des mesures pour empêcher que les patriciens ne partagent entre'eux ce trésor et ne dispersent ou ne détériorent ce qu'il ne pourront emporter ? Ne vous entendrez vous pas avec les communes allemandes pour cet objet majeur, et pour tous les autres ?

7^o Ne ferez vous pas connoître aux communes de l'Oberland que vous désirez fraterniser avec elles, mais que si elles persistent à soutenir les Bernois, à leur donner azyle, et à receler des effets communs à tous les habitants du Canton, vous vous verrez forcés de songer à votre sûreté, en leur faisant éprouver les désagréments d'une diversion ?

8^o Ne rédigerez vous pas un manifeste, pour faire connoître à l'Europe les motifs puissants que vous avez eu pour secouer le joug ? Une simple énumération des faits suffira ; c'est ainsi que vous répondrez à la calomnie.

9^o Ne ferez vous pas cause commune avec le pays de Vaud fribourgeois ? C'est par ses habitants que vous mettrez fin à l'Olygarchie de Fribourg, que vous réduirez les Bernois, et que vous leur ôterez l'espoir de se réfugier dans les montagnes. Je ne doute pas que vous n'ayez déjà répondu d'une manière positive à ces questions ; mais vous les pardonneriez à ma sollicitude, et à la crainte que j'ai que vous ne restiez un peu trop en arrière.

— Le Rubicon est passé ; il ne faut plus perdre un instant ; c'est le moyen de terminer tout en peu de jours, et d'éviter l'écueil de la lassitude qui succède bientôt aux premiers accès révolutionnaires.

Hâtez-vous de former votre assemblée représen-

vouloir le rapatrier. La municipalité s'est occupée de la chose dans sa dernière séance. Permettre au pauvre transplanté de regagner son village, elle ne demanderait pas mieux ; mais ça va faire une grosse dépense, et la commune, sans être dans la misère, ne possède pas plus qu'il ne faut.

— Au fond, demanda un des municipaux, qu'est-ce que ça peut bien coûter pour ramener ce gaillard ?

— 400 francs ! répondit le syndic.

— 400 francs !

Les membres de la municipalité tressautèrent comme s'il se fût agi de tirer cet argent de leur propre bourse et se considérèrent pendant quelques instants. A la fin, l'un d'eux, se tournant vers le syndic, hasarde entre ses dents :

— Porai-te pas fêre on bé à pi ?

JEUX DE SOCIÉTÉ

Le jeu de la *pantoufle*, que l'on connaissait autrefois sous le nom populaire de la *savate*, peut s'exécuter assis sur le plancher dans un salon, ou sur la terre dans un jardin ou dans les champs. Il est très fatigant pour celui qui cherche à attraper la pantoufle.

Pour l'agrément du jeu, il faut être en nombre impair ; celui que le sort désigne pour le commencer se tient debout, hors des rangs, la pantoufle à la main ; les autres, en s'asseyant à terre, forment un cercle entremêlé de dames et de cavaliers, dont tous les pieds réunis sont le centre. Les jambes ne sont pas étendues à terre dans toute leur longueur, mais un peu retirées, au contraire, de sorte que, sous les jarrets, il existe une galerie circulaire qui sert de promenade à la pantoufle. Lorsque les joueurs sont placés, celui qui est resté debout jette la pantoufle au milieu du cercle. Une main s'en saisit et la fait circuler à droite ou à gauche sous la galerie. C'est au *sureteur* d'avoir l'œil au guet pour en suivre les traces, car elle fait quelquefois bien du chemin avant qu'il ne la retrouve. De temps en temps et quand on s'aperçoit qu'il est désorienté, quelqu'un de la compagnie tire la pantoufle de sa cachette, la fait résonner trois fois sur le plancher ; puis, tandis que le *sureteur* accourt, à dessein de s'en emparer, il la glisse furtivement à ses voisins et à ses voisines, qui, lorsqu'ils en voient le moment, répètent la même cérémonie. Quelquefois même on n'a que le temps de la rejeter dans le cercle, où le plus leste s'en saisit et la met à son tour en circulation.

Si le *sureteur* renonce de lui-même à une recherche très fatigante, en ce qu'il faut être toujours

tative, votre Comité exécutif, vos bureaux, et de faire part de toutes ces opérations. Puissent vos choix porter sur des hommes qui réunissent aux lumières et au patriotisme, la sagesse et l'énergie. Eloignez de vous les hommes foibles, si vous ne voulez pas être exposés aux secousses : c'est à eux que vous devez les retards qui ont failli vous perdre.

Je crois aussi que dans ces premiers instans, vous devez écarter ceux qui aigris par les prescriptions, se laisseroient peut-être égérer, soit par le ressentiment, soit par une générosité mal placée. S'ils aiment leur patrie, ils doivent s'imposer d'eux mêmes cette loi. Que nul ne puisse reprocher à vos nouveaux magistrats qu'ils sont mus par l'ambition, l'intérêt, ou le désir de la vengeance. Beaucoup d'individus souffriront momentanément, et se consolent lorsqu'ils en verront la nécessité ; ne leur inspirez pas de l'humeur en les obligeant à respecter ceux qu'ils regardent, à tort sans doute, mais avec obstination, comme les auteurs de leurs maux. L'exemple de ce qui a eu lieu dans les départemens du midi de la France, doit vous servir. La tranquillité n'y a été si longtemps troublée que parce que les places ont été données tour à tour aux hommes exaltés de tous les partis ; éviter cet écueil et craignez les réactions.

En attendant que le grand plan vous parvienne, je vous adresse une brochure dans laquelle vous trouverez peut-être quelques données pour votre organisation provisoire. Le contenu en étoit déjà connu de quelques-uns d'entre vous. Faites en l'usage qui vous plaira ; jusqu'au moment où le plan ci-dessus vous sera communiqué ; je vous conjure alors de l'accepter, afin de demeurer aussi